

Comme employeur conciliant

**LES ÉTUDES
MA PRIORITÉ**

**SOYEZ RECONNU COMME
EMPLOYEUR CONCILIANT :**

jechoisismonemployeur.com

**La fin de la période
estivale et le retour à l'école
représentent un moment
charnière pour vos
étudiants-employés.**

**COMME EMPLOYEUR
vous avez un rôle important à jouer.**

Aidez vos étudiants-employés à adopter des stratégies pour concilier leurs études et leur travail dès le début de l'année scolaire.

- Allouez à vos étudiants-employés un horaire de travail favorisant leur réussite éducative.
- Prévoyez un horaire de travail adapté et plus particulièrement lors de la période d'examen.
- Encouragez la poursuite des études et l'obtention du diplôme ou de la qualification visés.
- Mettez en place un processus d'accueil, d'intégration et de suivi.

 **conciliation**
études-travail
Estrie

 **PARTENAIRES** POUR LA
RÉUSSITE ÉDUCATIVE
EN ESTRIE